



# Adhésion et abonnement 2025



Les adhésions s'entendent pour l'année civile au moment de la souscription. L'adhésion pour l'année 2025 doit se faire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. **66 % de votre adhésion et de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Tél : .....  
Date de naissance : .....  
Courriel (en MAJUSCULES) : .....@.....  
Profession : ..... Signature : .....  
Fait le ...../...../.....

• **Je souhaite devenir adhérent de FERUS, je choisis l'adhésion annuelle\*** ( chèque ou  prélèvement automatique)

- Adhésion membre actif tarif réduit (- de 18 ans, chômeurs, étudiants) : ..... 20 €
- Adhésion membre actif : ..... 35 €
- Adhésion familiale (plusieurs membres, 1 seule adresse) : ..... 40 €  
Indiquez le nombre de personnes dans le foyer : .....
- Collectivités, associations : ..... 40 €

\* Adhésion hors France métropolitaine : rajouter 7 €

**Les adhérents reçoivent la Gazette des Grands Prédateurs.**

• **Je souhaite devenir adhérent membre bienfaiteur de FERUS** (toute cotisation annuelle supérieure à 40 €)

Je donne (par chèque) ..... €

Je donne (par prélèvement automatique) ..... €  tous les mois  tous les 3 mois  tous les 6 mois  tous les ans

**Les adhérents reçoivent la Gazette des Grands Prédateurs.**

• **Je souhaite faire un don**

Je donne (par chèque) ..... €

Abonnement à la Gazette des Grands Prédateurs (4 numéros) : ..... 30 €

Abonnement sur l'année civile. Hors France métropolitaine : rajouter 7 €. **Les adhérents reçoivent la Gazette des Grands Prédateurs.**

**Acceptez-vous d'être contacté par FERUS pour agir concrètement ?**

Indiquez si vous avez des compétences particulières : .....

**À renvoyer à FERUS, N°15 bureaux de Fourchon, rue Charlie Chaplin, 13 200 ARLES**

## **Avec le prélèvement automatique, soutenez FERUS dans la durée !**

(Interruption sur simple demande / Valable aussi pour l'étranger)

Si vous choisissez le prélèvement automatique, merci de remplir et de renvoyer également cette autorisation de prélèvement, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire au format BIC/IBAN.

### **Mandat de prélèvement SEPA**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez FERUS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de FERUS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier  
SEPA  
**FR94ZZZ622028**

Désignation du titulaire du compte à débiter

Désignation du créancier

**FERUS**  
**N° 15 bureaux de Fourchon, rue Charlie Chaplin**  
**13 200 Arles**

IBAN

BIC

Référence unique du mandat : le numéro de la RUM vous sera communiqué avec votre confirmation de prélèvement par mail ou par courrier.

Fait le ...../...../..... À .....

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par FERUS. Elles sont destinées à la direction de FERUS et aux tiers mandatés par FERUS à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes, vous adresser des documents liés au fonctionnement de l'association ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. FERUS s'engage à ne pas sortir vos données hors UE. Elles ne font l'objet d'aucun échange hormis dans le réseau interne des tiers mandatés par FERUS. Pour vous y opposer ou faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité conformément à la réglementation en vigueur, merci de contacter : Secrétariat FERUS - Service Adhérents et Donateurs - N° 15 Bureaux de Fourchon - Rue Charlie Chaplin - 13200 - ARLES ou [secretariat@ferus.org](mailto:secretariat@ferus.org)